



## **Déclaration liminaire FO au CNESER du 11 juin 2019**

A l'occasion de ce CNESER plénier, la confédération Force Ouvrière, la FNEC-FP FO et FO ESR souhaitent alerter le gouvernement, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la gravité de la situation dans les établissements.

L'insuffisance des moyens alloués par l'État est telle que tous les établissements prennent des mesures d'austérité qui frappent les personnels, mais qui attaquent aussi les missions d'enseignement et de recherche.

FO apporte son soutien plein et entier aux collègues qui combattent contre les conséquences des restrictions budgétaires.

Ainsi FO ESR soutient les personnels de l'Université de Bretagne Occidentale qui luttent contre la suppression décidée par le Président, sans même que le point ait été inscrit à l'ordre du jour du CA, d'un douzième du volume d'enseignement en licence (150 h en moins par licence) dès la rentrée 2019, puis à nouveau l'équivalent d'1/12 du total des heures effectuées par les enseignants à l'horizon 2021.

Il soutient également les personnels de l'Université du Mans réunis en Assemblée Générale le 6 juin qui refusent le plan pluriannuel de retour à l'équilibre qui programme une réduction drastique du nombre de postes et une forte diminution des budgets alloués aux services, composantes et laboratoires.

Il soutient également les personnels de la Bibliothèque Inter-Universitaire (BIU) de Montpellier mobilisés depuis le début de l'année, également contre un « plan de retour à l'équilibre » qui acte la suspension de 10 postes et le gel de 2 autres (SIC !).

FO ESR demande que l'État donne à tous les établissements les moyens de fonctionner.

Dans le même temps le gouvernement communique sur la préparation d'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche, dont il faudrait se féliciter.

De qui se moque-t-on alors que le désengagement de l'État s'accroisse ?

Nous l'avons affirmé dès la publication des lettres de mission qui encadraient la préparation de la loi et c'est pourquoi nous avons refusé de participer à des groupes de travail qui se déroulaient dans ce cadre : par les principes qu'elles avançaient, ces lettres actaient en effet la mise en cause des statuts des personnels par l'extension indéfinie de la contractualisation et l'individualisation des rémunérations, la généralisation de la recherche sur projets, le pillage des fonds publics au profit des projets privés, la confusion entre recherche fondamentale, innovation et valorisation. Le projet de loi qui en serait issu ne peut donc que conduire au démantèlement de la recherche publique, à la remise en cause du rôle du CNRS et des autres EPST, à la remise en cause du statut de chercheur fonctionnaire de l'Etat, garant de l'indépendance de la recherche, à la dégradation des conditions de travail de toutes les catégories de personnels.

Quant aux moyens présentés comme supplémentaires, ils ne seront, à l'image de ceux du Programme d'Investissement d'Avenir, que des outils de cette restructuration destructrice de l'enseignement supérieur et de la recherche.

De qui se moque-t-on alors que la fusion de l'INRA et de l'IRSTEA se fait à marche forcée sans écouter une seule des revendications des personnels ? FO, qui est opposée à cette fusion, soutient la demande intersyndicale de report d'un an à minima de la date de la fusion.

De qui se moque-t-on alors que le projet de loi de transformation de la Fonction Publique prépare une attaque majeure contre le statut général de la Fonction publique et les statuts particuliers, notamment celui des enseignants-chercheurs en remettant en cause l'existence du CTU ?

Cette loi de programmation participe des attaques contre les structures, les statuts, les moyens et les missions de l'enseignement supérieur et de la recherche publics. Elle se situe dans le sillage de l'ordonnance sur l'expérimentation de la "gouvernance" des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont nous demandons l'abrogation. Elle rejoint aussi les attaques récentes contre le statut et l'indépendance des enseignants-chercheurs, portées par l'amendement parlementaire à la loi de transformation de la Fonction Publique qui prévoyait la suppression de la qualification des universitaires par le CNU, ou par les prises de position de la CPU.

Pour sa part, FO ESR a écrit une lettre ouverte à la ministre et au premier ministre sur ce projet de loi de programmation de la recherche.

FO défend les revendications des personnels, et face au danger d'une rentrée universitaire qui s'annonce catastrophique, FO alerte le ministère : indépendamment de toute "programmation", dans l'immédiat comme dans le long terme, il faut que les moyens soient donnés à tous les établissements pour assurer toutes leurs missions.